

Engagements Sécurité et Santé au Travail

Date d'application : Janvier 2023

La Santé et la Sécurité des femmes et des hommes qui travaillent sur le site de Douvrin sont nos premières exigences.

En 2023, nous devons nous appuyer sur nos savoir-faire pour renforcer la mise en place des meilleures pratiques :

- Maîtriser les risques liés aux transformations en les anticipant, en les évaluant et en agissant en conséquence.
- Analyser correctement les risques avant chaque intervention pour agir en toute sécurité.
- Détecter, grâce aux observations de terrain, les situations à risques et réagir immédiatement en menant les actions correctives.

Nous réaffirmons pour cela, nos cinq engagements prioritaires :

1. Réaliser avec efficacité les observations Sécurité
2. Prévenir les TMS
3. Former à la Sécurité et à la prévention des risques
4. Respecter les règles de circulation engins et piétons
5. Faire respecter les consignes de Sécurité

La Sécurité et la Santé au Travail des salariés de Douvrin, sont et resteront la Priorité de l'Équipe de Direction

Franck SERANT

L. PALA
UTEE

B. TISON
QDO

A. GAILLARD
CPLM

W. HLADKY
SDLI

D. OMNES
RSH

P. JOUVENE
Gestion

S. DEFER
COM

F. FOUACHE
Secr. CSSCT

Nos engagements en 2023 :

1. Réaliser avec efficacité les observations de terrain

- Réaliser quotidiennement la check-list de prise de poste, alerter et s'assurer du traitement des écarts
- Effectuer quotidiennement les tours de terrain Sécurité, exiger et suivre le traitement au plus vite des écarts constatés
- Réaliser les observations STOP conformément au planning prévu

2. Prévenir les TMS

- Veiller au respect des règles ergonomiques lors des transformations de postes
- S'assurer du bon fonctionnement de l'ergo rotation
- Dynamiser le processus ALT (Alertes Liées au Travail)

3. Former à la sécurité

- Accueillir les nouveaux arrivants (SBOX, consignes par le RU, habilitations)
- Former en SBOX TMS les assembleurs et logisticiens
- Former en SBOX Risque Chimique les usineurs et maintenanciers.

4. Respecter les règles de circulation engins et piétons

- Circuler sur les allées réservées en respectant la signalisation
- Ne pas marcher en zone logistique sauf autorisation expresse
- Ne pas encombrer les allées de circulation.

5. Faire respecter les consignes de Sécurité

- Réagir face à toute situation ou tout comportement en écart.
- Utiliser le Rappel de Prévention pour faire comprendre la nécessité de respecter les consignes.



We All Care
Santé et Sécurité

STELLANTIS

DOUVRIN